

CYCLING
CYCLISME
CANADA



CYCLING CANADA COACH PANELS
COMITÉS D'ENTRAÎNEURS DE CYCLISME CANADA

Current on March 5, 2024 – courant le 5 mars 2024

Discipline	National Coaches – Entraîneurs nationaux
Road – Route	Nigel Ellsay Richard Wooles <i>TBD – a déterminer</i>
Track – Piste (Endurance)	Laura Brown Phil Abbott Franck Durivaux
Track – Piste (Sprint)	Franck Durivaux Stephen McMullan Sébastien Travers
BMX (Race & Freestyle)	Adam Muys Dave Thomas Phil Abbott
Mountain Bike – Vélo de montagne (XCO & DHI)	Catharine Pendrel Chad Hendren Sébastien Travers
Para-Cycling – Paracyclisme	Sébastien Travers Phil Abbott Nigel Ellsay
Cyclo-Cross	Michael Van Den Ham Catharine Pendrel <i>TBD – a déterminer</i>

Role of the Coach Panels

- The Coach Panels' role is to make selection recommendations based on the published criteria.
- In particular, the Coach Panels are empowered make discretionary selection recommendations based on Other Factors found in Section D, Clause 3 of the selection criteria.
- Prior to the published selection date, the relevant Coach Panel will discuss the selection either in person, via conference call or, if necessary, by email. Notes will be recorded of the discussions.
- The Coach Panel will then submit the final selection recommendations with reasons to the Head Coach (Dan Proulx) and Director of High Performance Services (Kris Westwood) for review and approval. Discussion notes will be submitted at the same time. In the event of any appeal, those notes will be shared by all parties to the appeal.

Rôle des comités d'entraîneurs

- Le rôle des comités d'entraîneurs est de faire des recommandations de sélection basées sur les critères publiés.
- En particulier, les comités d'entraîneurs sont habilités à faire des recommandations de sélection discrétionnaires basées sur d'autres facteurs trouvés dans la section D, clause 3 des critères de sélection.
- Avant la date de sélection publiée, le comité d'entraîneurs concerné discutera de la sélection soit en personne, par conférence téléphonique ou, si nécessaire, par courrier électronique. Des notes seront enregistrées sur les discussions.
- Le comité d'entraîneurs soumettra ensuite ses recommandations de sélection finales, avec raisonnement, à l'entraîneur-chef (Dan Proulx) et au directeur des services haute performance (Kris Westwood) pour examen et approbation. Les notes de discussion seront soumises en même temps. En cas d'appel, ces notes seront partagées par toutes les parties à l'appel.

Panel composition

- The Coach Panels have been composed by the Head Coach on the principle that there should be at least three members of each Panel, including at least one expert coach from that discipline, and at least one coach who is not currently active in that discipline.
- The Coach Panels are subject to change at any time.

Composition des comités

- Les comités d'entraîneurs ont été composés par l'entraîneur-chef sur le principe qu'il devrait y avoir au moins trois membres de chaque comité, dont au moins un entraîneur expert de cette discipline et au moins un entraîneur qui n'est pas actuellement actif dans cette discipline.
- Les comités d'entraîneurs sont sujets à changement à tout moment.

Conflicts of interest and recusal:

- All Coach Panel members must declare any potential real or perceived conflicts of interest prior to participating in a selection decision. This declaration will be reflected in the meeting notes.
- Any Coach Panel member who has a personal coaching or financial relationship (eg. grants, sponsorships or business collaborations) with an athlete in consideration for selection must recuse themselves from that selection decision.
- A recused coach may still be consulted by the Coach Panel if the majority of the Panel members are in agreement, but may not take part in the decision.
- If more than one Coach Panel member has recused themselves from a selection decision, the Head Coach will appoint another National Coach to sit on that panel to ensure there are at least two coaches on the panel.
- For more information please see Cycling Canada's Conflict of Interest Policy [here](#).

Conflicts d'intérêts et récusation :

- Tous les membres des comités d'entraîneurs doivent déclarer tout conflit d'intérêts potentiel, réel ou perçu, avant de participer à une décision de sélection.
- Tout membre d'un comité d'entraîneurs qui entretient une relation personnelle d'entraîneur ou financière (par exemple, subventions, commandites ou relations commerciales) avec un athlète en considération pour la sélection doit se récuser de cette décision de sélection.
- Un entraîneur récusé peut toujours être consulté par un comité d'entraîneurs si la majorité des membres du comité est d'accord, mais ne peut pas prendre part à la décision.
- Si plus d'un membre du comité d'entraîneurs se sont récusés d'une décision de sélection, l'entraîneur-chef nommera un autre entraîneur national pour siéger sur ce comité afin de s'assurer qu'il y a au moins deux entraîneurs dans le comité.
- Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique sur les conflits d'intérêts de Cyclisme Canada [ici](#).